

*Lettre ouverte de l'AG de l'éducation de la Somme réunie le 3 février 2019*

Considérant que le caractère local des épreuves communes de contrôle continu (E3C), décidées, surveillées et corrigées localement, est incompatible avec le caractère national du baccalauréat ;

considérant que le comité éthique et scientifique de Parcoursup indique dans son rapport au Parlement (page 49) la nécessité d'un « *redressement des notes par les commissions d'examen des vœux selon les lycées dont proviennent les candidats (...) un 12 dans tel lycée valant par exemple un 18 dans tel autre.* » et donc que les E3C ne peuvent avoir une valeur nationale dans le cadre du bac ;

considérant que nos élèves ne sont pas suffisamment prêt-es à passer des épreuves de bac après seulement quatre mois de cours, et qu'il s'agit d'un non-sens pédagogique de les y présenter ;

considérant que la circulaire ministérielle indique des modalités de passage indignes de ces épreuves : pas de banalisation de cours, salles de cours traditionnelles, gestion des tiers temps non prévue, surveillance des salles par une seule personne...

considérant que l'amplitude de la période de passation des épreuves donne lieu à des fuites de sujets très similaires sur les réseaux sociaux ;

considérant que les enseignant-es se sentent en difficulté et sous pression face à la mise en œuvre de programmes trop lourds relativement au volume horaire qui leur est imparti ;

considérant que ces épreuves induisent une logique anti-pédagogique qui entraîne la perte de sens de notre métier et le sentiment de participer à la mise en échec de nos élèves ;

considérant que faire choisir les sujets par les enseignant-es les met devant une situation de double contrainte entre la nécessaire déontologie et la bienveillance qui les anime vis-à-vis de leurs élèves ;

considérant que les conditions de rémunération pour la correction des copies sont méprisantes ;

considérant que la dématérialisation des copies entraîne un risque de surveillance du rythme de correction et des moyennes attribuées, ainsi qu'une possible défaillance technique à grande échelle ;

considérant que les intimidations envers les grévistes se multiplient scandaleusement ;

considérant que ce nouveau bac s'inscrit dans un contexte de dégradation généralisée du service public de l'Education nationale, déjà induit par les réformes du collège et du lycée, et d'une paupérisation et précarisation de ses personnels qui se manifeste aujourd'hui par une nouvelle suppression de postes (136 postes en moins dans l'académie rentrée 2020 !) et la réforme des retraites ;

l'AG de l'éducation de la Somme exprime son refus de ce nouveau baccalauréat, et son exigence d'un retour à un baccalauréat national terminal anonyme, premier grade de l'université, ainsi que du maintien de tous les moyens nécessaires à un enseignement de qualité et du retrait total du projet de réforme des retraites.

L'AG de l'éducation de la Somme appelle chaque école et établissement scolaire à adopter cette lettre ouverte en AG et à l'envoyer à madame la rectrice.

Elle appelle aussi tou-tes les enseignant-es et parents d'élèves à se rassembler devant le rectorat d'Amiens pour une grande braderie du bac et la liquidation totale de l'Education nationale, mercredi 12 février de 16h à 18h.